

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIERE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 33

Membres présents : 22

Procurations : 9

VOTES : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 21 OCTOBRE 2025**

N° 2025/7/8

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un du mois d'octobre, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le quinze octobre deux mil vingt-cinq.

**Présents**

Mesdames et Messieurs ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, BARISONE Sébastien, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, CLAUZIER Elisabeth, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, LESBROS Pascal, LEYDET Gilbert, MICHEL Francine, OLLIVIER Vincent, PARENT Michèle, SARRAZIN Joël, SARRET Jean et SPOZIO Christine.

**Absents excusés**

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, BAILLE Juliette, BONNAFFOUX Luc, CHIARAMELLA Yves, DURIF Marlène, MAENHOUT Bernard, NICOLAS Laurent, ROUX Lionel, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence et VANDENABEELE Magali.

**Procurations**

Mme ACHARD Liliane donne procuration à M. BONNAFFOUX Joël ;  
Mme BAILLE Juliette donne procuration à Mme SPOZIO Christine ;  
M. CHIARAMELLA Yves donne procuration à Mme CLAUZIER Elisabeth ;  
Mme DURIF Marlène donne procuration à M. CARRET Bruno ;  
M. MAENHOUT Bernard donne procuration M. BREARD Jean-Philippe ;  
M. NICOLAS Laurent donne procuration à M. EYRAUD Joël ;  
M. ROUX Lionel donne procuration à M. BETTI Alain ;  
Mme SAUNIER Clémence donne procuration à Mme KUENTZ Adèle ;  
Mme VANDENABEELE Magali donne procuration à M. SARRAZIN Joël.

Mme SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

**Objet : Décision modificative budgétaire n°8 sur le budget ordures ménagères –  
Souscription d'un prêt et inscription budgétaire associée**

Dans le cadre de l'opération « aménagement et extension des déchèteries intercommunales et création d'ateliers techniques intercommunaux », Monsieur le président propose de souscrire un prêt à hauteur de 550 000,00 euros.

Sachant que ce prêt doit être inscrit au budget, il convient de prendre une décision modificative budgétaire comme suit :

<b>Crédit à réduire en recettes</b>				
Sens	Section	Chapitre	Article- opération	Montant
Recettes	Investissement	13	1311-60407	400 000,00 €
Recettes	Investissement	13	1312-60407	150 000,00 €

<b>Crédit à ouvrir en recettes</b>				
Sens	Section	Chapitre	Article	Montant
Recettes	Investissement	16	1641	550 000,00 €

Cette modification n'a aucun impact sur l'équilibre du budget des ordures ménagères.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve la proposition énoncée ci-dessus ;
- Autorise le président à signer tous les documents liés à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

La secrétaire de séance

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 22 octobre 2025

Et de la publication, le 22 octobre 2025

*(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).*